

## Succession de deux CDD

Par **Salto**, le **02/04/2019** à **18:57**

Bonjour ,

j'ai une question concernant la succession de 2 cdd.

Un salarié en cdi temps plein en maladie, est remplacé par un cdd temps plein. Le salarié en cdi revient mais à temps partiel thérapeutique, et donc le cdd prend fin.

L'employeur souhaite compléter le temps partiel du cdi par le meme salarié qui était précédemment en cdd. Doit-il observer un délai de carence ou peut-il faire succéder directement le second cdd ?

En vous remerciant.